Question 1 : (4 pts) Description formelle

 Le poème est composé de **huitains** organisés en 4 et 4 vers régis par un jeu **de rimes alternées** (abab/cdcd). Le mètre est **irrégulier** : chaque quatrain commence par un **octosyllabe** suivi de trois demi vers de 4 syllabes. Mais, la **structure binaire** de la strophe, scandée par le retour régulier des **octosyllabes,** crée un harmonieux effet de régularité.

Le mouvement est sans cesse relancé par les 4 syllabes manquantes de chaque **quatrain** que l'oreille attend pour former un nouvel octosyllabe: la brièveté fugitive de **ces demi vers** crée un effet d'atténuation dansante et laconique, parfois d'hésitation quand la **phrase enjambe le vers** (v. 14-15-16; 23-24; 31-32).

· **Commentaire rédigé**

Condamné à purger une peine de prison de 2 ans pour avoir blessé Rimbaud, Verlaine, alors âgé de 30 ans, est incarcéré en Belgique et compose en détention un recueil de poésie qu’il nomme, non sans ironie, Cellulairement. Le poème intitulé Autre , formé de 5 huitains de vers irréguliers, reproduit, à la manière d’une ronde , le mouvement de la promenade des prisonniers sur un ton où la mélancolie se mêle au sarcasme et où la réalité la plus sordide est transformée par la poésie. Nous étudierons dans un premier temps le **cadre carcéral** tel qu’il est dépeint pour ensuite nous intéresser à la **dimension lyrique** du poème qui prend des allures de complainte et nous terminerons par le mélange des tons , qui révèle la **dimension** **critique** du poème.

De nombreux détails sont donnés sur l’univers carcéral : une cour, la promenade, la chaleur étouffante des hommes affaiblis, maigres, aux souliers usés, « humiliés » la pipe au bec, qui doivent respecter la règle du silence sous peine d’être envoyés au cachot.

Examinons tout d’abord le décor qui est recréé par le poème : dès la première strophe, nous apercevons la cour, le lieu de la promenade et le ton est donné avec l’apparition de la fleur appelé *souci au vers 1*, élément végétal qui contribue à installer une ambiance morose puisqu’elle rappelle les ennuis des détenus, exprimés symboliquement par leur front qui se plisse.

La chaleur est écrasante comme le rappellent les vers 22 et 23 : « il fait si chaud / qu’on croit mourir » et ce soleil éclatant frape à la fois les prisonniers et le décor qui les entoure, à l’image de la personnification du mur «  fou de clarté » au vers 8. Cet élément de décor incarne à lui seul la privation de liberté dont souffre les prisonniers, comme si ce mur absorbait une partie de la chaleur du soleil à leur place, comme s’il leur servait de rempart à la lumière.

Cette sensation d’oppression, caractéristique du milieu carcéral, est relayée par les références au supplice de Samson : ce dernier, prisonnier des Princes Philistins , devait en effet, pousser une lourde meule dans son cachot.

Les détenus sont donc comparés à Samson et leur tour de cour rappelle le mouvement d’une meule, énorme disque de pierre, qu’on pousse continuellement pour broyer le grain. Cette promenade prend donc des allures de supplice éternel.

Au vers 14, le verbe moudre renvoie cette fois, non pas au blé obtenu par les efforts des condamnés mais aux dégâts causés par l’emprisonnement qui « *mouds , tour à tour, ton cœur, ta foi et ton amour ».* Verlaine indique ainsi que l’emprisonnement détruit des vies et désespère les condamnés, incapables ensuite d’éprouver le moindre sentiment et de croire à nouveau en quelque chose.

¨Plus que partout ailleurs, la prison est le lieu où on tourne en rond, où on s’ennuie. L’image de la ronde est partout présente dans le poème : du mouvement des détenus, indiqué au vers 4 : « qui *vont en rond* », au verbe « *Tournez*» du vers 10, répété au vers 12. Cette ronde est évoquée à nouveau avec l’image du cirque et de sa piste circulaire, au vers 25 et le poème se clôt avec le retour des fleurs au vers 35, mot qui rappelle le verbe *fleurir* du vers initial, de même que la pipe réapparaît dans la dernière strophe avec l’image de la fumée.

Cette structure est mimétique du mouvement des prisonniers et rend le rythme du poème, lancinant, à la manière d’un chant répétitif, comme les rondes d’enfant. Ce caractère répétitif provient également du rythme qui peut s’apparenter à un tempo musical formé de 2 temps, 1 long et 3 courts.

**[Une ronde interminable**

*La ronde est menée par des retours de sonorités: rime de "frONt" reprise à l'intérieur du vers 4 par "Qui vONt en rONd". L'image est reprise et développée à la strophe 2 par la référence biblique à la meule de Samson, et, c'est le poète lui-même qui lance le mouvement "Tournez" (répété 2 fois) répercuté par la reprise de "sans". Cette référence évoque les supplices de l'enfer antique, la roue instrument de torture mais aussi la roue du "destin" (12) qui ne sert ici qu'à broyer les vies, les "coeurs, leur "foi" et leur "amour" (14-16) (on peut peut-être ici y lire une allusion à Rimbaud qui a brisé le cœur du poète, fou de jalousie).*

*L'image est donc reprise à son compte par le poète dans la 2ème partie du huitain.: on observe un parallélisme entre "Tournez Samsons" et "vaincu risible de la loi / Mouds tour à tour") (9-19, 13-14). Elle développe ici, par une métaphore filée, le thème du tournement intérieur, de la rumination du prisonnier qui broie heure après heure sa propre personnalité. Ce mouvement est figurté par les assonances en "ou ("TOUrnez, mOUds, tOUr à tOur") et les allitérations en "r" ("touR à touR, ton coeuR,") qui semblent mimer le mouvement et son bruit de meule.*

*La ronde captive est devenue tourment, le mot "cirque" le rappellera (25) car la piste d’un cirque est circulaire et on y tourne en rond, comme un animal dressé. Pourtant ce mouvement circulaire hésite entre un supplice et une promenade paisible : comme si au bout du compte, l'enfermement finit par être dépassé, voire surmonté pour devenir une forme de Sagesse et de pénitence.*] ex de corrigé niveau universitaire

Verlaine construit donc l’image d’une prison où on tourne en rond, où on s’ennuie et cet ennui sert de point de départ à la complainte du poète.

 Cependant le poète souhaite éviter, un peu à la manière d’Apollinaire dans A la Santé, le **pur lyrisme**. Les malheurs de la vie quotidienne sont traduits en images qui laissent deviner la tristesse du prisonnier mais il lui arrive aussi de sourire à travers ses larmes.

Cette tristesse est particulièrement perceptible lorsqu’il s’exprime à la première personne du singulier comme au vers 25 : *j’en suis de ce cirque effaré* ou, un peu plus loin, où il se déclare *« soumis d’ailleurs/ et  préparé /à tous les malheurs* » Le poète exprime ainsi une sorte de résignation qui traduit son pessimisme et ses idées noires comme s’il s’attendait au pire dans cet univers carcéral qu’il découvre.

Le participe passé *effaré dans l’*expression « je suis de ce cirque effaré »montre à la fois la peur et la surprise du détenu et son pessimisme apparaît dans les vers suivants ; On pourrait y voir une sorte de fatalité qui lui ferait accepter son malheur et peut-être peut-on y lire une forme de repentir de la part de Verlaine, conscient d’avoir commis une très grave faute en tirant sur son amant et désireux de purger sa peine afin de payer sa dette et de soulager sa conscience ?

En plus de la tristesse, ce poème exprime une mélancolie perceptible à de nombreux endroits du poème comme par exemple dans l’expression « *vaincu risible de la loi* » (vers 13) qui désigne le prisonnier et lui confère le statut d’un vaincu, de quelqu’un qui a perdu le combat contre un adversaire plus fort que lui. Cette sensation de désespoir apparaît également avec l’image de la *meule* du destin, au vers 12 et semble culminer avec la question rhétorique de la troisième strophe : *« Et pourquoi si j’ai contristé/ Ton vœu têtu/, Société, Me choierais-tu ?* »

 A travers cette interrogation, le poète exprime, à la fois ses regrets avec le verbe contrister qui montre qu’il a conscience d’avoir causé du tort à ses semblables et sa souffrance d’être maltraité en prison comme le rappelle ironiquement le verbe choyer. Verlaine se plaint de ses conditions de détention parce qu’il les trouve inhumaines et semble condamner implicitement la disproportion entre les crimes commis et la lourdeur des sanctions. La résignation n’est que feinte et pourrait cacher une critique du système carcéral perceptible notamment grâce aux ruptures de ton.

 En effet, ce poème est marqué par de nombreuses ruptures de ton. L’art poétique de Verlaine est caractérisé par l’utilisation de la demi- teinte, sorte d’alliance subtile de tristesse et légèreté, qui forme une sorte de complainte douce et amère à la fois.

 Il s’agit d’éviter, un peu à la manière d’Apollinaire dans A la Santé, le **pur lyrisme**. Les malheurs de la vie quotidienne sont traduits en images par le poème qui dessine des sourires à travers ses larmes.

Le poète lui-même se déplace à l’intérieur du poème grâce aux changements de point de vue : d'abord observateur extérieur, il s'identifie peu à peu à ses compagnons comme le montre le changement des pronoms, du "vous", "tu" puis "je" et "nous") jusqu’à communier avec eux tout en chantant les louanges des "filous" - "frères", "bons vieux voleurs, /doux vagabonds, /filous en fleurs, /mes chers, mes bons" (l.33-35). Exprime-t-il ainsi un véritable sentiment de solidarité comme le laisse entendre l’usage des adjectifs mélioratifs, par exemple, ou se plaint-il, à mots couverts, de devoir cohabiter avec des voyous ?

Verlaine a lui-même mené une vie de bohème et de vagabond avant d’être emprisonné à cause d’une nuit d’ivresse au cours de laquelle il a blessé Rimbaud, avec lequel il entretenait une liaison orageuse marquée par des accès de violence répétés. Il partage avec ces hommes le sentiment d’être exclu de la société, d’être un marginal qu’on rejette parce qu’ils ne respectent pas les usages en vigueur ou la morale. Poète maudit, il est à la place où la société rêverait de l’enfermer : en prison.

·Dès le début du poème, le jeu avec le mot "souci" (v.1) qui est à la fois une fleur et un tourment intérieur, marque bien cette volonté de sourire de ce qui peut faire pleurer. On retrouve ainsi, dans un même ordre d’idées, dans la 1ère strophe (3-7) l’image de la déchéance physique avec l’évocation de la maigreur des détenus symbolisée par leur « ***flageolant fémur débilité***) (presque grinçante). D’ailleurs le mot débilité peut faire l’objet d’une double interprétation ; il est possible ,en effet, de le lire comme un participe passé qui montre la fragilité de l’os au sens étymologique de maigre, décharné, de constitution fragile ; mais ne pourrait-on le lire également comme une critique acerbe du traitement auquel sont soumis les prisonniers ? Verlaine semble vraiment avoir pitié de l’état de délabrement physique de certains détenus, qu’on imagine, vieux, malades et ayant du mal à se tenir sur leurs jambes.

La strophe 2 , la plus douloureuse, sans toutefois verser dans l**'épanchement** lyrique, contraste avec la strophe 3 qui semble prendre le ton cassant des gardiens et qui sonne comme un rappel à l’ordre pour les détenus qu’on menace :on peut noter, par exemple, la coupure sèche du "!" à la 2ème syllabe (v.17), les rimes dures ("bruit sec "pipe au bec 18-20), et la menace : "Pas un mot ou bien c’est le cachot (21). Seule la fin de la strophe s’adoucit. Les vers suivants deviennent plus clairement ironiques à l’image de "*ton* *voeu têtu*" qui ironise sur les valeurs bourgeoises notamment la stabilité. Le poète accepte son propre rejet avec une résignation ironique et dessine l’image du poète maudit, mis au ban par les hommes parce qu’incapable de vivre dans une société dont il refuse les lois.

A la fin du poème, la ronde devient presque danse ou chanson, les notations affectueuses s’accumulent, et la clôture du poème revendique, de manière provocatrice le droit à la paresse et à l’oisiveté dans une société qui érige le travail et l’industrie en valeur dominante. Les derniers vers peuvent en effet apparaître comme une provocation : le poète s’adresse cette fois à ses compagnons d’infortune comme s’ils étaient dans un salon à la mode avec le « *Fumons philosophiquement*», invitation déplacée dans un tel contexte, qui donne une prestance de philosophe à des vagabonds et leur confère ainsi une forme de dignité dans un monde qui ne pense qu’à les opprimer. La promenade obligatoire et silencieuse dans une cour étouffante se transforme en une sorte de promenade bucolique grâce à l’adverbe « *paisiblement*» employé pour la caractériser, au vers 39. Quant à la chute du poème, *« Rien faire est doux* » : elle tente de conjurer l’ennui mortel qui règne dans ces lieux sordides en transformant cette détention subie en une sorte de retraite spirituelle consentie, des vacances pour l’esprit et pour le poète qui peut composer à loisir et est dispensé de travail.

La poésie s’empare d’un moment difficile de la vie du poète mais plutôt que d’en faire uniquement un objet de plainte et une occasion d’étaler ses tourments intérieurs, elle le transforme en un épisode **grinçant** qui révèle la cruauté d’une société bourgeoise qui enferme les vagabonds et les laisse peu à peu dépérir ; ainsi privés de lumière et de liberté, ils se flânent comme des fleurs qu’on laisse à l’ombre et qu’on prive de soleil. La poésie transforme cette relégation amère en une chanson douce-amère elle aussi et loin de se repentir, le poète nourrit son travail de ses observations de la réalité pour mieux lui échapper et tenter de la surmonter.

A l’image du poète, vagabond que Rimbaud met en scène dans Ma bohême , Verlaine peint ici un portrait de poète prisonnier marginal, qui se plait à vivre au milieu des voyous. Apollinaire lui aussi utilisera ce ton doux-amer pour évoquer son expérience carcérale comme s’il refusait de se laisser aller aux sanglots : Cette image du poète voyou et paria sera reprise notamment dans l’œuvre de Jean Genet qui lui-même a vécu plusieurs expériences carcérales douloureuses.